

L'harmonie du Prince. Musique, sacré, pouvoirs dans les cours de Paris et Florence (v.1560-v.1610)

Résumé

À partir d'une démarche transdisciplinaire, notamment entre histoire et musicologie, cette thèse interroge les usages politiques de la musique sacrée dans les cours de Florence et Paris entre 1560 et 1610. En suivant l'angle du spectacle musical, il s'agit de démontrer tout d'abord qu'apparaissent dans la période de nouvelles formes de spectacles musicaux dans les cours considérées, comme en attestent les écrits humanistes comme les réformes ecclésiastiques menées par les synodes et conciles provinciaux. Ces spectacles musicaux permettent de répondre aux crises religieuses et politiques que rencontrent les princes, notamment les rois de France, en constituant une représentation du pouvoir souverain moins dépendante des contraintes sacramentelles inhérentes à la liturgie.

Dans un deuxième temps, il s'agit de retracer comment les princes se sont dans la période dotés des moyens de produire de tels spectacles musicaux servant à exalter leurs propres pouvoirs. À travers les organisations institutionnelles des chapelles et de la musique de cour, émerge ainsi une sécularisation de la musique sacrée servant les cérémoniaux princiers. Cette sécularisation repose notamment sur un processus de professionnalisation des musiciens, aux dépens de l'emprise des clercs sur la musique des cérémonies héritée du Moyen Âge.

Enfin, ces spectacles musicaux instaurent un public soumis à un ordre inédit, en rupture par rapport à l'assemblée des fidèles des offices liturgiques chrétiens. Il s'agit d'étudier comment le public du spectacle musical est instauré, en insistant sur la fonction de discipline ambivalente du spectacle musical et de l'esthétique qui la soutient.

Mots-clés : Musique sacrée ; Société de cour ; cérémonies ; liturgie ; Réforme Catholique ; Concile de Trente ; Monarchie Française ; Médicis ; Renaissance

The Prince's Harmony. Music, Sacred and Powers in the courts of Paris and Florence (c.1560- c.1610).

Summary

Following an interdisciplinary approach, particularly between History and Musicology, this work deals with the political use of sacred music in the Florentine and Parisian courts from 1560 to 1610. Using the angle of the musical spectacle, we aim to emphasize the apparition of new spectacular forms at these courts in the period, as the humanist writings and the ecclesiastical reforms (particularly provincial synods) testify. These musical spectacles give to the Princes an efficient answer to the political and religious crisis they face, in particular the French kings: it allows them to represent their power without being tied to sacramental constraints inherent in Christian liturgy.

Then, we intend to describe how these Princes have taken control over the means of production of such musical spectacles. By the reorganization of chapels and of court music, they set up a secularization of sacred music at the service of princely ceremonies. Such a secularization dwells particularly on the process of professionalization of musicians, at the expense of the clerical magister over sacred music inherited from Middle Ages.

Finally, these musical spectacles establish an audience submitted to a new order, breaking away from the one of the assembly of faithfuls still existing in liturgical services. We show how such an audience has been established during the period, with an emphasis on the disciplinary functions of such a musical spectacle and of the aesthetics that goes with it.

Keywords : Sacred Music ; Court history ; liturgy ; Counter-reformation ; Trent Council ; French Monarchy; Medici ; Renaissance Music

UNIVERSITÉ SORBONNE UNIVERSITÉ

ÉCOLE DOCTORALE : II

Intitulé de l'ED 188 – Histoire Moderne et Contemporaine

Adresse de l'ED Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE

DISCIPLINE : Histoire Moderne et Contemporaine